

Quartier de la Mine de Boulange

Comité Citoyen de réflexion sur le Projet du Quartier de la Mine

Objet : CoCit n°4

Date : 25 avril 2019 à 17h30

Lieu : mairie de Boulange

Participants :

NOM	Prénom	
COURTIN	Jean-Christophe	EPA Alzette-Belval
DE CONTI	Jeremy	EPA Alzette-Belval
PUSTOVOIT	Ksénia	EPA Alzette-Belval
ROTH	Yannick	EPA Alzette-Belval
AVISSAR	Ido	LIST
GAME	Emily	LIST
BOURDET	Guy	Sweco
AZZAB	Hafédha	Mairie de Boulange
PIROMALLI	Bruno	
SCHLUPP	Richard	
GOSETTO	Liliane	
GUERMANN	Bernard	
GUERMANN	Thierry	
MULLER	Thomas	
RICCI	Roland	
GUERMANN	Laurence	
DUBOIS	Nicolas	
GRELLI	Lionel	

1. Approbation de compte-rendu du CoCit du 4 mars

Le compte-rendu a été transmis, mais n'a pas été reçu par tous les membres du CoCit. Le compte-rendu sera renvoyé à l'ensemble des membres du comité.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant:

- Présentation du schéma d'aménagement affiné (en fonction des remarques du dernier CoCit et de l'expo de concertation) ;
- Présentation du chiffrage de l'opération et du cout de projet pour la commune de Boulange.

3. Présentation du schéma d'aménagement affiné

Quel est le nombre total de logements du schéma d'aménagement affiné ?

Le total du projet est de 415 logements (Vaches Grasses & Carreau de la Mine).

Qu'en est-il du diagnostic de la pollution sur le Carreau ?

La version actuelle (synthèse) du diagnostic est présentée. Une analyse de la pollution et du risque est réalisée par point de pollution.

Quelle garantie y a-t-il que le projet sera réalisé comme présenté (conforme au schéma d'aménagement) ?

Les dossiers réglementaires qui accompagneront la création et la réalisation de la ZAC (création prévue au début de 2020), décriront le projet avec des prescriptions architecturales, paysagères, urbaines et techniques. Ce sont des documents qui permettent à l'EPA de présenter le projet mais aussi c'est un outil de vérification et de contrôle pour les services de l'Etat.

4. Présentation du chiffrage

La synthèse du chiffrage du projet d'aménagement comprenant les dépenses et les recettes pour l'EPA en tant que porteur du projet est présentée. Le projet est déficitaire.

L'EPA a également présenté le récapitulatif des participations communales au projet avec une simulation des recettes et de l'emprunt permettant de les financer. Les documents présentés démontrent que le projet d'aménagement du Quartier de la Mine apporte une forte capacité d'emprunt pour la commune. Cette capacité dépasse les dépenses que la commune aura pour participer au projet.

La problématique sur le réseau d'assainissement est abordée. L'EPA précise également que le problème sur le réseau d'assainissement n'est pas seulement communal. Il est plus important et touche le collecteur principal menant à la STEP de Florange.

Le SEAFF et les communes concernées par la problématique sont en train de réaliser une étude pour trouver des solutions. Mais dans l'attente des résultats de cette étude, pour le projet du Carreau de la Mine une étude sur les possibilités d'un assainissement autonome sera réalisée.

Remarque de CoCit : La solution doit être de qualité. Il est également important de prendre en compte l'entretien et évaluer si le coût global est supportable pour la commune.

Est-ce que la rentabilité du projet pour l'EPA dicte les choix programmatiques ?

L'objectif de l'EPA en tant qu'un aménageur de l'état est d'avoir un projet financièrement équilibré. Il doit également répondre aux enjeux du territoire, de la commune et des habitants. Les choix programmatiques sont faits en fonction de la réalité du marché et de la demande mais aussi des besoins de la commune (gymnase neuf, dojo, etc.).

Est-ce que les coûts de traitement de la pollution du Carreau de la Mine doivent être remboursés ?

Dans le cas où l'EPA est l'aménageur du Quartier de la Mine, les coûts de traitement de la pollution du carreau de la mine ne doivent pas être remboursés par la commune.

Est-ce que les voiries seront refaites jusqu'à Beuvillers ?

Si cela est nécessaire, seront reprises les voiries faisant partie du périmètre du projet du Quartier de la Mine (ex. avenue des Tilleuls).

Quel montant/ratio a été utilisé pour les recettes fiscales ?

Pour réaliser les simulations des recettes fiscales les ratio/chiffres actuels sont pris. Une étude de la Mission d'Expertise Economique et Financière (MEEF) est en cours pour le périmètre de l'OIN. Cette étude porte sur les perspectives fiscales des communes et de la CCPHVA ainsi que leurs capacités d'investissement au vue des projets d'équipements publics envisagés en lien avec les projets d'aménagement portés par l'EPA.